



Information sur l'utilisation selon les
prescriptions suisses de protection incendie
AEAI

Reconnaissance AEAI N° 19162

Titulaire
FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Suisse

Fabricant
FeuerschutzTeam AG
5505 Brunegg
Suisse

Groupe 222 - Vitrages verticaux

Produit VITRAGE FIXE FST EI 60 68MM

Description Cloison avec cadre en bois dur, vitrage FSF 60-27 (E=27mm, Lmax=2880, Smax=5,8m²), E=68mm

Utilisation EI 60
Htest=3000mm
Utilisation voir pages suivantes

Documentation IBS, Linz: Rapport d'essai '320081402-1' (12.10.2020), Rapport d'essai '321060806-1' (02.09.2021), Rapport d'essai '317032714-1' (26.04.2017); EMPA, Dübendorf: Rapport d'essai '841 096/40' (18.07.2005); ift, Rosenheim: Rapport d'expertise '16-000067-PR01 (GAS-F12-01-de-02)' (27.09.2024)

Conditions d'essai EN 1364-1; EN 1363-1

Appréciation Résistance au feu EI 60

Durée de validité 31.12.2029
Date d'édition 18.12.2025
Remplace l'attestation du 05.09.2024

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, annexe A, chapitre A5.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

- Diminution des dimensions linéaires des vitres.
- Modification du ratio géométrique des vitres sous réserve que la plus grande dimension de la vitre et sa surface ne soient pas augmentées.
- Diminution de la distance entre montants ou traverses.
- Diminution des entraxes des fixations.
- Augmentation des dimensions des montants du châssis.
- Modification de l'angle de l'installation supérieure à 10° par rapport à la verticale.

EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3m et avec un bord vertical libre.

- Extension en largeur selon l'extension du domaine d'application

EXTENSION EN HAUTEUR

Extension en hauteur selon l'extension du domaine d'application

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après :

Rapport d'expertise ift Rosenheim, Rosenheim, n° 16-000067-PR01 (GAS-F12-01-de-02) du 27.09.2024

- Dimension de l'élément vitré :
Bmax=illimitée
- Bois pour le système d'encadrement :
Sans formation d'angle
Feuillus (excepté le hêtre) PS≥580kg/m³, Emin=67mm, Bmin=40mm, Hmax=4800mm
Résineux et hêtre PS≥430kg/m³, Emin=80mm, Bmin=40mm, Hmax=2860mm
Feuillus et hêtre PS≥680kg/m³, Emin=75mm, Bmin=40mm, Hmax=3660mm
Feuillus (excepté le hêtre) PS≥580kg/m³, Emin=90mm, Bmin=33mm, Hmax=5400mm
- Avec formation d'angle
Feuillus (excepté le hêtre) PS≥580kg/m³, Emin=68mm, Bmin=48mm, Hmax=3600mm
Feuillus (excepté le hêtre) PS≥530kg/m³, Emin=75mm, Bmin=51mm, Hmax=3708mm
- Dimension du système d'encadrement :
Bmin=20mm Bmax=400mm
- Élargissement du cadre :
Plaque de plâtre fibrées GIFABOARD (E≥18mm, PS=1100kg/m³), recouverte de deux côtés avec bois massif chêne (E≥25mm, PS≥580kg/m³), E=68mm
Bmin=40mm Bmax=600mm
- Variante avec raccord au plafond extensible :
Avec profilés en acier



- Raccord vertical/horizontal :
pm/pl

- Raccord vertical aux cloisons n° AEAI :
26342, 30181, 26341, 19163, 24544, 19161, 20366, 21815, 25127, 27351

- Raccord vertical aux parois selon la documentation Lignum protection incendie,
4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 – 4.4.7, état 2017

- Vitrages :

Type de vitrage sans formation d'angle	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m2]
Fireswiss Foam 60-27	≥27	2382	3456	6.92
Fireswiss Foam 60-27	≥27	1800	3600	5.45
Fireswiss Foam 60-27	≥27	2382	3600	6.18
Fireswiss Foam 60-23, 60-240, 60-27, 60-280	≥23	1800	3600	5.45
Fireswiss Foam 60-27/1, 60-27/2	≥31	1800	3600	5.45
Contraflam 60-3	≥33	2328	4199	8.21
Contraflam 60-3	≥31	4200	2160	7.62
Contraflam 60-3	≥29	1080	3600	3.27
Contraflam 60-3	≥29	1788	3492	5.25
Contraflam 60-3	≥29	1788	3600	4.26
Contraflam 60-3	≥27	1236	3000	3.12
Contraflam 60-3	≥27	2304	432	0.84
Contraflam 60-3	≥27	2304	3000	1.98
Contraflam 60	≥25	1082	3560	3.24
Pyranova S 2.0.95	≥32	1315	2950	3.88
Polflam EI60	≥28	1800	4200	6.35
Polflam EI60	≥28	3600	1800	5.45
Polflam EI60	≥28	3600	4200	5.90
Polflam EI60	≥30	2000	3491	6.98
Pyrostop 60-201	≥27	1774	284	5.10

- Vitrages :

Type de vitrage avec formation d'angle	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m2]
Fireswiss Foam 60-27/1, 60-27/2	≥31	1800	3600	5.45
Contraflam 60-3	≥33	2328	4199	8.21
Contraflam 60-3	≥31	4200	2160	7.62
Contraflam 60-3	≥29	1080	3600	3.27
Contraflam 60-3	≥29	1788	3492	5.25
Contraflam 60-3	≥29	1788	3600	4.26
Contraflam 60-3	≥27	1236	3000	3.12
Contraflam 60-3	≥27	2304	432	0.84
Contraflam 60-3	≥27	2304	3000	1.98

- Revêtement des vitrages avec :
Feuilles PVC, sérigraphie, gravure



- Éléments de remplissage :

Type de remplissage	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m2]
Isolation FLUMROC (E=19mm), recouverte des deux côtés de plaques GIFABOARD (E=16mm) et au choix avec placage en bois (Emax=1.5mm) ou MDF (Emax=3mm)	≥51	3060	1260	3.24
Plaques PROMATECT-H (E=20mm), recouverte des deux côtés de plaques contreplaqué (E=8.5mm) et au choix avec placage en bois (Emax=1.5mm) ou MDF (Emax=3mm)	318 ≥38	2521 1274 1274	0.80 1.37 2512	

- Revêtements :

Bois ou matériaux bois, d'un côté ou des deux côtés : Emax=8.0mm
Tôles en alu, laiton, acier ou acier inoxydable, d'un côté ou des deux côtés : Emax=1.5mm

- Doublage :

Bois ou matériaux bois, d'un côté : Emax=52mm
Matériau RF1 (sans métal), d'un côté : Emax=19mm

- Installations dans le système d'encadrement :

Prises, boîtiers pour mur creux, câbles électriques, interrupteurs FELLER FLF

- Autres variantes selon le rapport d'expertise